

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CENTRE D'ECHANGE D'INFORMATIONS DE
LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE

ATELIER REGIONAL POUR LES PAYS AFRICAINS SUR LE CHM

REUNION DE COORDINATION DU PARTENARIAT BELGE POUR LE CHM

05-09 mai 2014, Buea, Cameroun



Rapporteurs :

Tatiana NGANGOUM NANA (Cameroun)

Jean Didier AKPONA (Bénin)

Edition finale:

Rigobert NTEP (PF CHM Cameroun),

Han de KOEIJER, et Marie-Lucie SUSINI

(IRScNB)



Sommaire

INTRODUCTION.....	3
JOUR 1 : 05 MAI 2014	4
1. Mots d’ouverture	4
2. Objectifs spécifiques de l’atelier	5
3. Attentes des participants	6
4. Présentation du CHM	6
5. Partage des expériences des CHM nationaux	6
6. Exercice de création d’un compte sur le site web de la CBD	6
JOUR 2 : 06 MAI 2014	7
1. Cérémonie officielle d’ouverture des travaux.....	7
2. Réunion de coordination des pays partenaires du chm belge.....	7
JOUR 3 : 07 MAI 2014	17
Excursion	17
JOUR 4 : 08 MAI 2014	17
1. Présentation du partenariat belge	17
2. Projet DGD et les développements récents	18
3. Test de l’outil TCT 2020	18
4. Derniers développements du CHM global et du CH APA.....	19
5. Préparation de la réunion du CHM-IAC.....	19
JOUR 5 : 09 MAI 2014	19
1. Formation sur les nouveaux services du CHM en ligne.....	19
2. Présentation du RAIE.....	20
3. Rapport et Formulation des recommandations.....	20
4. Clôture des travaux	20
5. Recommandations finales	21
ANNEXES.....	23
Annexe 1 : Programme préliminaire de l’atelier	23
Annexe 2 : Liste des participants.....	24
Annexe 3 : Remarques et observations sur les fonctionnalités du CHM central et ABS-CH.....	26
Annexe 4 : Allocutions prononcées au cours de la cérémonie d’ouverture	26

INTRODUCTION

Dans le cadre du Centre d’Echange d’Information (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), se sont tenus conjointement du 05 au 09 mai 2014 à Buea au Cameroun, *l’Atelier régional pour les pays africains sur le CHM* et la *Réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM*. Ces évènements ont été conjointement organisés par le Ministère de l’Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) du Cameroun ; l’Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique (IRScNB) et le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (SCBD).

L’objectif global de cet atelier a été de renforcer les capacités des participants et de leur fournir des directives pour la mise en place et la durabilité des CHM nationaux afin qu’ils puissent mieux soutenir la mise en œuvre de la CDB en général, de la Stratégie et du Plan d’Action National (SPANB) en particulier.

La tenue en parallèle des deux réunions susmentionnées a permis le plus grand rassemblement panafricain sur le CHM à ce jour, vu la présence de 36 participants représentant 31 pays africains (Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d’Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo (RDC), Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe). La liste des participants est consignée en annexe 2.

Le présent rapport fait l’économie des travaux menés lors de cet évènement.

JOUR 1 : 05 MAI 2014

Après l'accueil et l'enregistrement des participants, *Monsieur NTEP Rigobert*, PF CHM Cameroun a souhaité la bienvenue à l'assistance et donné des détails sur le programme et les modalités pratiques. Par la suite, les autres organisateurs ont prononcé leurs mots d'introduction, puis différents intervenants se sont succédé pour présenter notamment les objectifs de l'atelier, l'historique du CHM, les expériences des CHM nationaux...

1. Mots d'ouverture

➤ Mot du PF CBD Cameroun

Madame Prudence GALEGA, en sa qualité de Conseiller Technique au MINEPDED et Point Focal CBD du Cameroun a adressé une chaleureuse bienvenue aux participants dans la région montagneuse du Sud-ouest et particulièrement dans la ville de Buea.

L'oratrice a rappelé le cadre dans lequel se tiennent ces réunions et a émis le vœu qu'elles contribuent à améliorer les mécanismes de collecte et de partage des informations sur la biodiversité. Elle a également marqué son assurance qu'avec la sélection méticuleuse des participants, les objectifs escomptés seront atteints.

Pour conclure, le PF CBD Cameroun a salué et remercié la coopération belge ainsi que le SCBD.

➤ Mot du représentant du SCBD

Monsieur Olivier de MUNCK, Chargé de programme CHM au SCBD a souhaité la bienvenue à tous et a particulièrement remercié les points focaux CBD et CHM du Cameroun pour leur enthousiasme, ainsi que pour le travail fourni en vue de la tenue de cet atelier.

Il a également remercié la coopération belge pour les efforts consentis en vue de la mise en place du CHM dans plusieurs pays africains partenaires puis, salué la contribution financière de la coopération japonaise à la tenue de la rencontre.

Pour finir, il a fondé l'espoir que les échanges soient fructueux et que les uns et les autres soient libres d'exprimer leurs besoins en termes d'appui technique ou financier.

➤ Mot du PF CHM Belge

Monsieur Han de Koeijer, Point Focal du CHM belge a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants, puis s'est félicité de ce que cet atelier qui n'était au début qu'un projet sur internet soit devenu une réalité et se tienne dans un beau cadre.

Le PF CHM belge a remercié les organisateurs camerounais à savoir les PF CHM et CBD, ainsi que les représentants du SCBD parce qu'ils ont réussi le pari de rassembler les points focaux nationaux des pays africains.

2. Objectifs spécifiques de l'atelier

Spécifiquement, les objectifs s'énoncent en termes de connaissances et de renforcement de capacités.

Concernant les connaissances, il s'est agi pour les pays :

- de comprendre le concept de CHM et son rôle de soutien ;
- de comprendre les bénéfices des CHM nationaux pour les pays ;
- d'apprendre des expériences des autres pays ;
- de connaître quel appui ils peuvent attendre des autres.

Pour le Secrétariat de la CBD, il s'agissait de :

- s'informer de la situation en Afrique ;
- connaître les expériences et les défis des pays africains ;
- comprendre les besoins des pays africains ;
- être capable d'adapter leurs directives et leur assistance ;
- renforcer les capacités pour soutenir le développement des CHM nationaux.

S'agissant du renforcement des capacités, il est question pour les pays :

- d'être capables d'adopter une approche qui fera écho pour établir durablement les CHM nationaux ;
- de connaître comment affronter les problèmes et où trouver l'assistance ;
- d'avoir une vision stratégique sur comment développer le CHM national de façon à ce qu'il puisse contribuer à la mise en œuvre de la NBSAP ;
- d'élaborer une feuille de route pour développer les CHM nationaux ;
- de renforcer les capacités pour développer leur CHM national.

Enfin, pour le réseau CHM : faire l'identification potentielle des opportunités de collaboration et de coopération aux niveaux national, régional et international.

3. Attentes des participants

Après s'être présenté, chaque participant a fait part à l'assistance de ses attentes.

Parmi les attentes exprimées, on peut retenir :

- connaître mieux le CHM ;
- connaître le rôle du CHM dans la conservation de la biodiversité ;
- apprendre à utiliser le CHM comme outil de mise en œuvre de la stratégie nationale ;
- échanger librement les expériences ;
- apprendre des expériences des autres pour améliorer le CHM national ;
- établir un réseau CHM avec les autres pays ;
- avoir des informations pour se préparer à la prochaine réunion du CHM IAC ;
- apprendre comment augmenter le nombre de visiteurs du site web du CHM ;
- connaître chaque participant, comprendre les besoins et trouver comment aider.

4. Présentation du CHM

Dans sa présentation, *M. Olivier de Munck*, a rappelé succinctement l'origine, l'évolution du CHM et ses objectifs. Il a également évoqué le cadre général de la biodiversité pour l'ensemble du système des Nations Unies notamment le Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020.

5. Partage des expériences des CHM nationaux

Quatre pays francophones (Madagascar, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Bénin) et trois pays anglophones (l'Égypte, la Gambie et le Ghana) ont présenté leurs expériences et l'évolution de leur CHM. Notons que la plupart de ces pays sont avancés et ont partagé des expériences enrichissantes. Seule la Gambie qui n'a pas encore de CHM à proprement parler a présenté les avancées en termes de gestion de la biodiversité en général dans ce pays, notamment l'élaboration de la stratégie nationale.

Les présentations sont consultables sur le site du CHM Belge à l'adresse : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/day-1

6. Exercice de création d'un compte sur le site web de la CBD

Cet exercice a consisté à créer un compte utilisateur sur le site web de la CBD <https://accounts.cbd.int> en vue de rentrer des données et ou des informations sur la biodiversité de chaque pays.

JOUR 2 : 06 MAI 2014

1. Cérémonie officielle d'ouverture des travaux

La cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier a été marquée par les allocutions :

- du représentant du Maire de Buea ;
- du représentant du SCBD ;
- du représentant de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique et
- du MINEPDED.

Les différentes allocutions sont consignées en Annexe 4.

2. Réunion de coordination des pays partenaires du chm belge

La réunion des pays francophones avec la coopération belge représentée par *M. Han de Koeijer*, Point Focal du CHM belge et le *Dr. Marie-Lucie Susini* a réuni dix pays d'Afrique francophone à savoir : le Cameroun, le Gabon, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, la RD Congo, le Burkina Faso, Madagascar, le Burundi et le Maroc.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- ▶ Echange d'expériences sur l'évolution des CHM nationaux après l'atelier de Marrakech ;
- ▶ Développements récents du programme de partenariat belge DGD-RBINS ;
- ▶ Test de l'outil TCT 2020 ;
- ▶ Derniers développements du CHM global et du CH-APA ;
- ▶ Préparation de la réunion du CHM-IAC et du WGRI-5.

I. Echanges d'expériences sur l'évolution des CHM nationaux

Au cours de ces échanges, les représentants de chaque pays ont présenté tour à tour l'évolution de leur CHM après la rencontre de Marrakech (mars 2013). Tous les pays représentés ont partagé leur expérience. Le Gabon a été dispensé de présenter son CHM parce qu'il n'existe que depuis le début de l'année 2014.

1. Burundi

Monsieur Benoît Nzigidahera, Point Focal (PF) CHM du Burundi, a fait un exposé de l'évolution du CHM en liaison avec la Stratégie nationale et plan d'action en matière d'échange d'information sur la biodiversité de son pays, du système de fonctionnement du CHM burundais (<http://bi.chm-cbd.net>), ainsi que des activités menées dans le cadre du partenariat belge. Parmi ces activités, l'intervenant a mis l'accent sur un projet portant sur les Services écosystémiques au Burundi. Ce dernier

s'inscrit en droite ligne avec l'Objectif 1A d'Aïchi à savoir : D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Au terme de son exposé, les questions posées ont été formulées tel qu'il suit :

- Les données à rapatrier sont-elles illégalement détenues ou alors ont été produites dans le cadre d'une coopération ?
- Comment comptez-vous procéder pour le rapatriement des données sur la biodiversité de votre pays ?
- Quelle est la périodicité de parution de votre bulletin d'information et quelle est sa soutenabilité?
- Quel est le processus qui vous a permis de passer de la phase stratégique à la phase opérationnelle ?

Réponses : Les données ne sont pas retenues illégalement. Certaines sont obtenues grâce aux partenariats. En effet dans le cadre de la CBD, il est prévu le rapatriement des informations. Il s'agit de la mise à disposition des informations par les détenteurs. La Belgique par exemple rapatrie les données en sa possession à la demande des pays.

Le bulletin d'informations paraît deux fois par an. Au mois de mars, nous faisons la planification des activités à mener, c'est ce processus qui permet de passer de la stratégie à la mise en œuvre.

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/span-chm-burundi.pptx

2. Maroc

Les progrès réalisés par le Maroc en matière d'échange d'information sur la biodiversité ont été présentés par le *Dr. Mostafa MADBOUHI*, PF CHM Maroc. D'après ce dernier, le Maroc a commencé à utiliser le PTK en 2007 et quelques années plus tard (en 2004), a développé son propre CHM.

Pour renforcer le CHM, le Maroc a développé un Système d'Information sur la Biodiversité (SIB) disponible via l'url : www.biodiversite-maroc.com. Ce Système donne un inventaire actualisé des espèces et une classification systématique correspondante. Cela permet de générer, pour tous les utilisateurs, un gain substantiel par rapport à une recherche fastidieuse.

Questions :

- Quel est le mécanisme utilisé pour actualiser les bases de données (BD) sur le site ?
- Où est hébergé le SIB ?

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

- La base de données du SIB permet la géolocalisation des espèces, dans le cadre du Protocole de Nagoya, quelles sont les dispositions prises pour préserver ces espèces du braconnage ?
- Combien de temps prend la validation des informations par le comité ?
- Les noms des espèces sont en langues locales ou vous donnez aussi les noms scientifiques dans la base de données ?
- Est-il possible de faire la recherche pour connaître quelles sont les espèces qui se trouvent par exemple dans une assiette de coupe ?
- La géolocalisation des espèces n'est-elle pas une information stratégique ?

Réponses : S'agissant de la géolocalisation, en effet c'est une information stratégique ; c'est pourquoi nous ne publions pas avec précision les coordonnées (X, Y) des espèces, mais plutôt celles des zones bioclimatiques.

Les noms scientifiques des espèces sont entrés dans la base de données, ainsi que les noms vernaculaires en français, anglais et dans les langues locales.

Pour l'actualisation des BD, chaque fois qu'il y a des changements des données taxonomiques nous faisons les mises à jour:

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/chm-maroc-activites.pptx

3. Niger

Le PF CHM du Niger *Monsieur Boubacar BOUREIMA*, a mis à profit cette rencontre pour partager avec les participants, la mise en œuvre du Plan d'action Pluriannuel pour la Coopération Sud-Sud dans le domaine de la Biodiversité pour le développement adopté durant la Cop 10. Cette action s'est matérialisée par la mise en œuvre d'un projet conjoint Maroc- Niger sur le transfert d'un système d'information sur la biodiversité déjà expérimenté par le Maroc et la formation des cadres nigériens sur sa gestion et son utilisation. La mise en œuvre de ce projet a été possible grâce au cofinancement entre le Niger et l'IRScNB. Le projet a été mis en œuvre en deux phases :

1^{ère} phase : 1 formateur marocain a fait le déplacement sur le Niger pour entretenir les participants sur la fonctionnalité du système ;

2^{ème} phase : trois cadres nigériens ont fait le déplacement sur le Maroc pour approfondir leurs connaissances sur la gestion du système. Cette base de données est accessible à l'adresse suivante : <https://www.biodiversite-niger.ne>

Le présentateur a tenu à préciser que le site est hébergé au Niger sur le serveur d'un opérateur privé mais une recommandation des parlementaires a fortement encouragé que le site soit logé sur le portail officiel du gouvernement du Niger. Ce qui est entrain d'être fait grâce à l'appui des services techniques en charge du portail. M. Boureima a précisé que très bientôt le site fera sa migration sur le domaine suivant : www.biodiversite-niger.gov.ne.

Questions :

- Où est hébergé le site web et combien ça coûte ?
- Quelle est la position du Niger par rapport à la géolocalisation des espèces ?
- Comment avez-vous procéder pour récupérer la base des données de l'ancien vers le nouveau site web ?

Réponses : Le site web est hébergé au Niger et le coût de l'hébergement dépend du nombre de mégaoctets.

Pour le Niger, le problème de géolocalisation est important pour préserver les espèces. C'est pourquoi nous ne localisons même pas les zones de peur d'exposer certaines espèces fauniques migratrices.

Le système mis en place est une copie du système marocain, cela a permis d'éviter de réinventer la roue et d'économiser environ € 10 000 (montant payer par le Maroc pour installer le système).

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/niger-database.ppt

Lors de sa seconde intervention, le PF CHM du Niger a résumé les activités menées au sein du CHM Niger depuis l'atelier de Marrakech tel qu'il suit :

- Présentation du CHM aux étudiants de l'Université de Niamey lors de la commémoration de la Journée Internationale de la Biodiversité le 22 mai 2013 sur fonds PNUD;
- Présentation du CHM aux enseignants de l'Université de Maradi lors de la commémoration de la Journée Mondiale de Lutte Contre la Désertification le 17 juin 2013 sur fonds PNUD;
- Présentation du CHM aux étudiants en année de Masters II de l'Université de Zinder, lors de la semaine de l'étudiant en novembre 2013 sur fonds Etat ;
- Organisation en août 2013 d'un atelier de mise à niveau des contributeurs nationaux du CHM sur fonds SPANB ;

- Organisation d'un atelier d'information sur le protocole de Nagoya sur APA et le lien avec le CHM à l'intention des parlementaires en septembre 2013, sur fonds SPANB;
- Organisation d'un atelier d'information sur le protocole de Nagoya sur APA et le lien avec le CHM à l'intention des hommes des médias et la société civile en janvier 2014, sur fonds SPANB;
- Organisation d'un atelier d'information sur le protocole de Nagoya sur APA et le lien avec le CHM à l'intention des détenteurs des connaissances traditionnelles en février 2014, sur fonds SPANB;
- Mise en œuvre du projet de transfert de la base des données du Maroc ;
- Elaboration et validation d'une Stratégie et Plan d'Action 2013-2020 pour le CHM Niger et d'un plan de mobilisation des ressources

En outre, le CHM Niger a été pleinement impliqué dans la révision des SPANB et l'élaboration du 5^{ème} rapport national. Ceci depuis l'élaboration des termes de référence, la sélection des consultants, la validation des études, la coordination des travaux des groupes des experts et des consultants. Le CHM Niger a joué le rôle de rapporteur lors de toutes les réunions et les rapports transmis au PNUE.

4. Burkina Faso

D'après *Monsieur Robert LOUARI*, gestionnaire du site web du CHM Burkina Faso et représentant du PF CHM, la stratégie nationale biodiversité est en cours de révision et la validation du 5^{ème} rapport national était prévue le 06 mai courant.

En 2006, le Burkina a lancé son site web national qui regroupait des informations sur l'environnement : www.spconedd.bf, ensuite le site CHM mais celui-ci a connu un relâchement de longue durée dû à la non disponibilité de la connexion Internet. C'est en 2012 avec le nouvel accord cadre que le CHM BF a repris ses activités en adoptant cette fois le PTK. Le nouveau site est <http://bf.chm-cbd.net>. Par la suite les activités ci-après ont été menées : la formation des gestionnaires du PTK à Bruxelles, et une sortie terrain pour la capitalisation des taxons rares localisés dans la partie ouest du Burkina.

Contributions :

- Faire ressortir l'apport des chercheurs dans la production des données du site web ;
- Décrire les étapes franchies et les perspectives du CHM du Burkina depuis Marrakech ;
- poster les photos de l'exposé sur le site web du CHM Burkina.

Réaction :

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

- un processus de collaboration existe entre le CHK et le centre national des semences forestières qui pourra permettre de mettre à profit les données disponibles chez les chercheurs
- un catalogue des espèces inventoriées lors de la sortie sera produit
- les chercheurs sont impliqués dans les travaux de révision de la stratégie et le rapport national sur la biodiversité.

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/presentation-burkina.pptx

5. Bénin

La cinquième présentation assurée par *Messieurs Hugues* et *Jean Didier AKPONA* a porté sur le CHM du Bénin de Marrakech à Buea. Les progrès enregistrés sont : mise en conformité de la stratégie CHM avec la stratégie nationale biodiversité ; la formation de 2 cadres béninois à l'IRScNB du 10 au 24 Mars 2014 ; l'appui du gestionnaire CHM-Bénin au PFN CHM Burkina Faso à travers un atelier sous-régional de formation ; la création de nouveaux sous-répertoires sur le site web (articles scientifiques et opportunités de financement) ; la mise en œuvre de l'initiative « 12 gestes pour la biodiversité et l'eau au Bénin » à travers une série de sensibilisation ; la poursuite des activités régaliennes et la participation à l'atelier de formulation du programme de coopération Université d'Abomey-Calavi et IRScNB pour identifier les possibilités d'intervention du CHM.

A la fin de cette présentation une vidéo de sensibilisation sur l'initiative des 12 gestes a été projetée.

Questions :

- Existe-t-il des supports de sensibilisation dans les langues locales confectionnés dans le cadre du CHM Bénin ?
- Pourquoi le PF CHM mène lui-même les activités de sensibilisation ? n'ya-t-il pas d'autres intervenants ?
- Quelles sont les sources de financement du CHM Bénin ?

Réponses : Les supports de sensibilisations sont en français, mais lorsque nous allons sur le terrain nous sommes appelés à sensibiliser dans les langues locales.

Le CHM est un réseau de parties prenantes. Une des missions du gestionnaire du CHM, est aussi la sensibilisation du public et pour réussir ce pari tout le monde y compris le gestionnaire CHM doit contribuer. Au Bénin la déconcentration de l'administration forestière a permis de réaliser cette sensibilisation jusqu'au niveau

communal. S'agissant de la source de financement, le système est un cofinancement Bénin-Belgique.

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/benin_chm_2014_buea.ppt

6. RD Congo

Le PF CHM RDC, *Monsieur Adélard KAZADI MUTOMBO*, a relevé qu'au cours des premières années de son fonctionnement, le site web du CHM RDC a été suffisamment alimenté en informations et a été très visité par le public. Malgré les efforts fournis, le site a perdu son audience. D'après le PF, plusieurs facteurs pourraient expliquer cette décadence, parmi lesquels l'insuffisance de connaissances sur le rôle du CHM dans la mise en œuvre de la CDB et de la Stratégie nationale Biodiversité, ainsi que le manque de communication autour du site web du CHM.

Cependant il y a six mois, avec l'appui de la coopération belge, le CHM RDC a été redynamisé. Les gestionnaires du CHM ont bénéficié d'une formation à l'IRScNB et des campagnes de sensibilisation ont été menées à Kinshasa. C'est ainsi qu'en 2014, le nombre des visites et des pages postées sur le site, a significativement augmenté. Pour conclure son exposé, le PF CHM RDC a fait part à l'assistance des difficultés qu'il rencontre notamment le fait que les autres acteurs ne jouent pas véritablement leurs rôles de rendre disponibles les informations à mettre sur le site ; le fait que certaines publications scientifiques ne sont disponibles qu'en version papier ; la difficulté de collecter les données sur l'ensemble du territoire national ; le manque de financement et la connexion Internet trop faible.

Cet exposé a suscité des félicitations de la part des participants pour le travail accompli en seulement 6 mois, mais aussi de nombreuses contributions :

- Pour surmonter le problème de distance entre les régions, il serait préférable de commencer la collecte des données à Kinshasa, puis étendre progressivement ;
- Entrer en contact avec les organisations qui œuvrent sur le terrain dans différents projets sur la biodiversité pour obtenir des informations ;
- On peut trouver les copies électroniques des publications scientifiques disponibles en ligne et copier juste les résumés pour le CHM ;
- intégrer les acquis dans le cadre de la REDD+ dans le CHM.

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/presentation-congo-rd.pptx

7. Côte d'Ivoire

Le *Dr. DJAKALIA OUATTARA* a partagé l'expérience du CHM de la Côte d'Ivoire après Marrakech. Le CHM a été très actif depuis la dernière rencontre, il s'agit notamment :

- de la désignation d'un suppléant au PF CHM ;
- de la constitution d'une liste de 16 nouveaux contributeurs ;
- de la formation du suppléant en Belgique en septembre 2013 ;
- de la tenue d'un atelier sur le PTK pour les 16 contributeurs en décembre 2013 ;
- de la mise en place d'une cellule CHM en décembre 2013 ;
- de l'exploitation des rapports des deux projets financés par l'IRScNB en 2008 et 2009 ;
- de l'instauration des Mardis du CHM en janvier 2014 ;
- du recyclage des contributeurs (février 2014) ;
- de l'organisation d'une conférence débat avec le Club des Sciences Biologiques de l'Université Félix Houphouët-Boigny (CSBIO) (avril 2014) ;
- de la synthèse bibliographique sur les oiseaux, les primates et les plantes à statut particulier ;
- de l'adoption d'un système d'évaluation des contributeurs.

L'expérience de la Côte d'Ivoire a reçu de façon unanime les félicitations de l'ensemble des participants.

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/presentation-cote-ivoire.pptx

8. Madagascar

Madame Voahangy RAHARIMALALA a présenté les réalisations du CHM malgache menées sur la base des recommandations de Marrakech. Il s'agit :

- du renforcement du site CHM 2011 à travers la sensibilisation sur les objectifs d'Aïchi menée avec le PFN CBD auprès des partenaires techniques, du réseau des communautés locales et au niveau de quelques centres de recherche ;
- de l'élaboration d'un tableau récapitulatif des réalisations par objectif ;
- de la mise à jour des pages du site web et la production annuelle d'un rapport de mise à jour du CHM ;
- de la collecte de données sur la mise en œuvre de la CBD dans les Régions Androy et Anosy et mise à jour du CHM (octobre 2013) ;

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

- de l'élaboration du 5e rapport national et de la révision de la stratégie nationale (SPANB) ;
- de la réception des documents à répertorier puis à intégrer dans le site CHM progressivement ;
- des contacts noués avec des partenaires financiers : PNUD, GIZ, la coopération française, les ONG internationales (WWF, CI, WCS ...), COI ;
- de l'encadrement individuel des partenaires ou des institutions.

Les points forts relevés par le PF CHM malgache sont:

- ▶ le CHM commence à être connu de tous ;
- ▶ la collaboration avec le PFN CDB est renforcée :
 - La mise à disposition des fonds pour le CHM a été relativement facile ;
 - La mise à jour du site du CHM sera coordonnée avec le PF CBD pour faciliter la révision de la SPANB ;
 - Les groupes thématiques sont identifiés.
- ▶ l'intérêt grandissant des universités pour le CHM (mémoires sur le CHM, demande de stage pour le CHM).

Toutefois, selon *Voahangy*, le CHM de Madagascar rencontre des difficultés telles que la faible contribution directe des acteurs et le manque de motivation de la part des partenaires.

Questions

- Qui valide les informations publiées sur le site web?

C'est un comité restreint qui a été mis en place qui valide les informations.

- En quoi consiste votre appui aux Comores ?

Nous associons les Comoriens aux formations organisées dans le cadre de l'appui belge. Les Comores nous ont contactés pour assurer une formation chez eux dans le cadre d'un autre financement. Nous avons marqué notre accord et sollicité l'assistance de la coopération belge pour financer notre déplacement dans le cadre de cette coopération sud-sud.

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/madagascar_progres_depuis-marrakech.pptx

9. Cameroun

La présentation des activités menées au sein du CHM Cameroun après Marrakech a été faite par *Madame Tatiana NGANGOUM NANA*, membre du Secrétariat technique du CHM Cameroun. De son exposé, on peut retenir les activités ci-après :

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

- Finalisation d'un projet en cours intitulé « Etude de référence des indicateurs de sensibilisation, de communication et d'engagement du public à l'égard de la biodiversité au Cameroun »;
- Formation sous-régionale des gestionnaires des CHM de la CBD du Cameroun-Congo-Gabon-Tchad et de cinq Organisations de la Société Civile (OSC) nationales ;
- Suivi post-formation des OSC partenaires formées ;
- Sensibilisation et éducation du public sur l'importance de l'eau dans la gestion des ressources de la biodiversité au Cameroun avec pour résultats la tenue de deux ateliers de sensibilisation et la production d'un guide de bonnes pratiques ;
- Elaboration des outils (brochures et dépliants) de promotion du CHM Cameroun et de son site web (sur financement belge) et missions de déploiement dans les dix Régions avec des séances de travail explicatives (financement MINEPDED) ;
- Le PF CHM a été associé en aval à l'Etat de la mise en œuvre nationale des objectifs d'Aïchi ; à la validation du 5^{ème} rapport national et à la révision du NBSAP.

Par ailleurs, les statistiques sur le site ont connu une amélioration. En effet, durant la période de mars à avril 2014, le site a accueilli 660 visiteurs soit un taux de +14,86 % sur l'ensemble de la période allant de janvier 2010 à avril 2014. L'autre constat fait est que les actualités et les évènements sont les répertoires les plus animés du site web du CHM Cameroun.

Pour finir, il a été relevé que les principales difficultés du CHM Cameroun sont : la non implication des membres du Comité de pilotage dans la diffusion des informations en leur possession, l'insuffisance des financements et des outils de sensibilisation, ainsi que la faiblesse de la collaboration entre les PF CBD et CHM.

Questions : Quelle est la tutelle du CHM Cameroun ?

Comment le PF CHM a-t-il été impliqué dans le processus de révision du NBSAP ?

Réponses : Le CHM Cameroun est sous la tutelle du Ministère en charge de l'environnement. Au sein du ministère ont été créés un comité CBD dont le PF CHM ne fait pas partie et un comité CHM dont le PF CBD n'est pas partie prenante. Néanmoins le PF CHM a participé à la validation de la stratégie nationale. Le PF CBD a reconnu que ses connaissances sont assez limitées sur le lien entre le CHM et la CBD.

Présentation disponible sur : http://www.biodiv.be/cooperation/chm_coop/chm-partnering/workshops/regworkshop-Buea-Cameroun-mai2014/presentations-participants/jour-2/expose-cameroun-chm-buea-2014.pptx

JOUR 3 : 07 MAI 2014

Excursion

Les participants à l'atelier ont eu l'occasion au cours d'une visite de terrain d'observer la biodiversité dans différents écosystèmes. Les participants ont pu visiter les sites suivants :

- Larve au pied du Mont Cameroun ;
- Plage de Seme ;
- Parc zoologique de Limbé ;
- Jardin botanique de Limbé ;
- Monument de la réunification.

JOUR 4 : 08 MAI 2014

1. Présentation du partenariat belge

M. Han de Koeijer, a présenté ici, les différentes étapes parcourues dans le cadre du partenariat avec la Belgique.

On peut retenir que le programme de partenariat belge a commencé entre 1998 et 2003 par la formation et l'hébergement des sites web CHM nationaux à la demande de plusieurs pays notamment la RD Congo, le Tchad...

Entre 2003 et 2008, les actions de partenariat ont porté sur le renforcement des capacités, les initiatives relatives à la taxonomie telle la Global Taxonomy Initiative (GTI), les formations sur le CHM en Belgique, le renforcement institutionnel et les activités de monitoring des habitats et de sensibilisation du public.

Dès avril 2014, un autre programme de 5 ans entre l'IRScNB et DGD a appuyé :

- le renforcement des capacités ;
- l'expertise scientifique ;
- Global Taxonomy Initiative (GTI);
- le monitoring des habitats;
- l'échange d'informations ;
- les formations en Belgique et dans les pays ;

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

- le renforcement des projets ;
- le renforcement institutionnel (INECN, Burundi);
- la sensibilisation du public ;
- les études de base ;
- le développement des projets de sensibilisation.

2. Projet DGD et les développements récents

Dans sa présentation, *M. Han de Koeijer*, a donné un aperçu de la stratégie DGD - IRScNB pour la période 2014-2019 à travers des objectifs stratégiques (OS) ci-dessous :

OS2 : Renforcement de l'échange et de l'utilisation de l'information, entre autres, dans les processus de gouvernance

L'orateur a expliqué que ce volet est en partie une prolongation du volet CHM du programme 2008 - 2012. La grande différence est que pour pouvoir soumettre des projets ou profiter des formations nationales, il doit y avoir une stratégie CHM ou encore le CHM doit être mentionné dans la stratégie nationale pour la biodiversité. Les projets de renforcement ne sont plus limités à une année mais peuvent aussi être mis en œuvre sur deux à trois années.

OS3 : Contribution sur la sensibilisation du public

Le plus important changement dans ce SO3 est le pré requis d'un objectif dans la Stratégie nationale sur la biodiversité sur la perception du public. L'OS3 permet d'abord d'établir des études de base avec des méthodologies bien établies sur la perception. Seulement si l'étude de base est faite, un pays peut soumettre un projet sur la sensibilisation. Les projets qui sont soit soumis par plusieurs pays ensemble, soit basés sur des meilleures pratiques des autres pays, seront prioritaires dans le processus de sélection.

3. Test de l'outil TCT 2020

Monsieur Han de Koeijer a présenté un nouvel outil indépendant de rapportage des objectifs d'Aïchi et des plans stratégiques nationaux appelé Target Crosslinking Tool (TCT). Il est accessible via l'url : nbsap.biodiv.be. En effet, cet site web va permettre aux pays qui n'utilisent pas le PTK de partager les informations sur la biodiversité et l'exécution de leurs stratégies nationales. Chaque pays peut s'inscrire à l'url : pays.nbsap.eaudeweb.ro. A la place du mot « pays » dans l'url, chaque gestionnaire doit entrer le nom de son pays.

Par la suite, les participants se sont exercés à faire des ajouts sur les différents sites dans des pages test.

4. Derniers développements du CHM global et du CH APA

Un autre site web entièrement dédié au *Clearing House* APA ou ABS-CH, <https://absch.cbd.int>, a été présenté. Ici aussi, il a été question pour les participants du groupe francophone de faire des exercices relatifs à comment créer un compte sur ce site et comment ajouter des actions.

5. Préparation de la réunion du CHM-IAC

Il a été question de noter tous les manquements observés dans les différentes applications de gestion des informations sur la biodiversité en vue de les soumettre comme recommandations à la réunion entre les Points focaux CHM-IAC. La synthèse des recommandations est inscrite en annexe 3.

JOUR 5 : 09 MAI 2014

1. Formation sur les nouveaux services du CHM en ligne

Cette session de formation animée par *M. Olivier de Munck* a consisté en la création d'un compte utilisateur sur le site web de la CBD (<http://accounts.cbd.int>). Ensuite, chaque participant devait s'authentifier, ajouter des informations et les enregistrer.

Ce nouveau compte est différent de celui créé sur le site du CHM et nécessite une inscription, puis une validation. Il fonctionne comme le PTK où il y a un administrateur qui répartit les droits aux autres utilisateurs. Il présente l'avantage qu'on peut s'authentifier via son adresse e-mail. Il offre la possibilité de faire des enregistrements nationaux où on peut soumettre des informations sur les organisations nationales et sur la mobilisation des ressources financières. Il dispose également d'une bibliothèque virtuelle.

Toutefois, ce site est encore en développement, mais une fois terminé, il ne faudra pas changer de compte.

Pour finir, les participants ont navigué sur trois autres sites qui fournissent les informations sur les conventions et la diversité biologique. Il s'agit de : www.informea.org ; <http://www.bipindicators.net/resource/aichipassport> et <http://nbsapforum.net>.

InforMEA, développé par le PNUE, est un site qui fournit des informations sur les conventions et leur mise en œuvre.

Aïchi passport est la publication phare du *Biodiversity Indicators Partnership*. Il fournit des mises à jour annuelles des indicateurs de la biodiversité mondiale pour suivre les

progrès du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les Objectifs d'Aïchi. C'est une application pour Smartphone.

NBSAP forum est un forum qui offre un soutien pour l'action et la mise en œuvre des stratégies nationales et des plans d'action.

Un autre outil a aussi été présenté par le formateur, « Pencil ». C'est un éditeur graphique qui permet de concevoir des maquettes de pages web (aussi appelées "wireframes") et de les sauvegarder sous divers formats notamment PDF, PNG et HTML. Ce logiciel est téléchargeable gratuitement sur Internet à l'adresse : <http://pencil.evolus.vn>.

2. Présentation du RAIE

Le PF CHM Cameroun, *Monsieur NTEP Rigobert*, a présenté aux participants du groupe francophone une autre plateforme d'échange d'informations : le Réseau d'information sur l'environnement en Afrique (RAIE). Initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le RAIE est un processus de renforcement des capacités multi-parties prenantes qui vise à exploiter et améliorer l'accès à l'information et la connaissance pour soutenir la gestion des ressources environnementales de l'Afrique comme des atouts pour le développement durable.

Actuellement, dix pays africains ont adhéré au réseau ; il s'agit du Ghana, du Cameroun, de la Zambie, de l'Ethiopie, du Soudan, de la Gambie, de Madagascar, de la Côte d'Ivoire, du Maroc et du Burkina Faso.

La présentation du PF CHM Cameroun avait pour objectif d'encourager l'adhésion au RAIE des pays qui n'en font pas encore partie et de leur fournir le contact du point focal au niveau du PNUE : Frank.turyatunga@unep.org.

3. Rapport et Formulation des recommandations

Les rapporteurs ont décrit le contenu de leur rapport et proposé quelques recommandations. Les participants ont reformulé les recommandations en groupe afin qu'elles soient présentées durant la clôture en plénière.

4. Clôture des travaux

La cérémonie de clôture de l'atelier a connu deux temps forts : l'exposé des recommandations et les mots de fin des organisateurs et des représentants des deux groupes de travail.

5. Recommandations finales

Aux PF CHM nationaux

- Renforcer la coopération Sud-Sud concernant les projets de sensibilisation entre les pays partenaires du CHM belge.
- Aider les pays voisins de la même région, qui ne sont pas partenaires de la coopération belge, à créer leur CHM national.
- Capitaliser les bonnes pratiques pour faciliter une meilleure implication des contributeurs nationaux à l'alimentation des sites web des CHM nationaux. Impliquer davantage les ambassades et les services nationaux en charge de la coopération dans le suivi des activités de la CBD et du CHM et la mobilisation des ressources.

Concernant, l'outil TCT ABS-CH et le NBSAP

- Informer les points focaux CBD de l'existence de l'outil TCT afin qu'ils se l'approprient pour un meilleur rapportage.

Au Secrétaire Exécutif de la CDB

- Faciliter la synergie entre les différentes initiatives d'échange d'informations sur la biodiversité au niveau international.
- Assurer l'interopérabilité entre le CHM de la CBD et les CHM nationaux, en particulier ceux utilisant le PTK.

Aux représentants africains du CHM IAC

- Transmettre les recommandations de l'atelier de Buea sur les fonctionnalités des sites du CHM central et ABS-CH.

❖ Mots de fin

Représentants des participants

Les représentants des groupes francophone et anglophone ont remercié dans leurs propos les organisateurs et les facilitateurs de l'atelier et ont exprimé leur satisfaction quant aux travaux menés. Ils ont précisé que les recommandations émises séance tenante tiennent lieu de feuille de route pour le développement des CHM nationaux et leur mise en œuvre devrait se faire le plus tôt possible.

Han de KOEIJER

Le PF CHM belge a à son tour présenté ses remerciements au Gouvernement camerounais et au CHM en particulier. Selon lui, c'était un réel succès ! Il a

également remercié le SCBD et a fini en émettant le vœu que le partage continue entre les différents pays.

Olivier de MUNCK

Pour le représentant du SCBD, les choses se sont bien déroulées et les participants s'entendaient très bien malgré les barrières linguistiques. Il a félicité et remercié les participants pour avoir travaillé dur pour atteindre les objectifs de l'atelier. En outre, il a pris acte des recommandations et a précisé qu'elles sont encore ouvertes et aussi valables pour le groupe francophone que pour le groupe anglophone. Il s'est engagé à acheminer ses recommandations vers les canaux appropriés à savoir le SCBD, le CHM-IAC et le WGRI.

Olivier de MUNCK a particulièrement remercié le PF CHM et le Gouvernement du Cameroun pour tous les efforts consentis pour la réalisation de cet atelier. Il n'a pas oublié de saluer la générosité du Gouvernement japonais qui a cofinancé l'évènement. Enfin, il a rassuré les participants de la disponibilité du SCBD et les a encouragés à les contacter en cas de besoin.

NTEP Rigobert

Au nom du MINEPDED, le PF CHM Cameroun a brièvement remercié les participants pour leur participation active aux échanges en vue de renforcer les CHM nationaux. Il a également remercié les partenaires du CHM belge et du SCBD. C'est sur ces mots qu'il a déclaré clos les travaux de l'atelier.

ANNEXES

Annexe 1 : Programme préliminaire de l'atelier

Rencontre des pays francophones du réseau CHM partenaires de la Coopération Belge en vue de préparer la Cinquième réunion du Groupe de travail sur l'Examen de la mise en œuvre (WGRI) (Montréal, juin 2014)

Buéa, Cameroun, 5-9 Mai 2014

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 a.m. 10.30 a.m.	1. Ouverture 2. Objectifs et programme de la rencontre	4b. Echange d'expériences	Excursion	6. Préparation du CHM-IAC et WGRI-5	7. Test du ABS-CH (suite)
11 a.m. 12.30 p.m.	3. Programme de travail du CHM	4b. Echange d'expériences	Excursion	6. Préparation du CHM-IAC et WGRI-5	8. Synthèse et rapport de la rencontre
2 p.m. 3.30 p.m.	4a. Expériences des CHM nationaux	5. Projet DGD et développements récents - outil SPAN (TCT 2020)	Excursion	7. Derniers développements du ABS-CH pilot phase (Voahangy + Mostafa)	9. Clôture
4 p.m. 5.30 p.m.	4a. Expériences des CHM nationaux	5. Test de l'outil TCT 2020 par les partenaires	Excursion	7. Test du ABS-CH pilot phase	

Note: Les activités notées en **gras** seront menées conjointement avec les participants à l'Atelier régional pour les pays africains sur le Clearing-house Mechanism (CHM) organisé par le Secrétariat.

4 : Hugues/Jean Didier : 12 gestes









Benoit/Voahangy: CHM stratégie

Mostafa/Boubacar : Base de données









Djak/Rigobert : Implémentation CHM - implication des autres acteurs

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

Annexe 2 : Liste des participants

#	Pays	Nom & Fonction	Contact	Photo
1	Belgique	Han de Koeijer <i>Institut Royal des Sciences Naturelles</i>	hdekoejer@naturalsciences.be +32 498692526	
2	Belgique	Marie-Lucie Susini <i>Institut Royal des Sciences Naturelles</i>	mlsusini@naturalsciences.be +32 474947425	
3	Bénin	Hugues Akpona <i>Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles</i>	akpona@gmail.com +229 97571458	
4	Bénin	Jean-Didier Akpona	ajeandidier@gmail.com	
5	Burkina Faso	Madja Robert Louari <i>Ministère de l'Environnement et du Développement durable Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et du Développement durable</i>	mloari@yahoo.fr +226 70068178	
6	Burundi	Benoît Nzigidahera <i>Chef du Service de la Recherche en Biodiversité Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature Ministère de l'Eau, de l'Environnement, L'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme</i>	nzigidaherabenoit@yahoo.fr +257 78827077/22234304	
7	Cameroun	Rigobert Ntep <i>Point focal national CHM Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement durable</i>	rntep@yahoo.fr +237 77303932	
8	Cameroun	Tatiana Ngangoum Nana <i>Secretariat technique CHM Cameroun Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement durable</i>	tatyng2002@yahoo.fr +237 99 71 23 89	

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

#	Pays	Nom & Fonction	Contact	Photo
9	Cameroun	Sylvie Fanta <i>Chef de Section des CHM Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement durable</i>	mfantasylvie@yahoo.com	
10	Cameroun	Jean-François Moussa <i>Gestionnaire du site web du CHM Cameroun Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement durable</i>	moussjf@yahoo.fr	
11	Côte d'Ivoire	Djalia Ouattara <i>Université Félix Houphouët Boigny</i>	xylophia2002@yahoo.fr +225 02034798	
12	Gabon	Michelle Milendji <i>Point focal national CHM Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, de la Protection de la Nature, de la Prévention et de la Gestion des calamités naturelles</i>	michellemilendji@yahoo.fr	
13	Madagascar	Voahangy Raharimalala <i>Office National pour l'Environnement</i>	voahangy.pnae@gmail.com +261 346477157	
14	Niger	Boubacar Boureima <i>Conseil National de l'Environnement pour Un développement durable</i>	mounjoamirou@yahoo.com +227 93911032	
15	Maroc	Mostafa Madbouhi <i>Point Focal CHM-Maroc Chef de service des Sites Naturels Département de l'Environnement</i>	mostamad@yahoo.fr +212 666300451	
16	République Démocratique du Congo	Adélard Kazadi Mutombo <i>Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme</i>	jadelmut@gmail.com	

Annexe 3 : Remarques et observations sur les fonctionnalités du CHM central et ABS-CH.

- Ajout textes et mesures juridiques : au niveau national, les textes d'application (ordonnance, décret ...) existent et ils ne figurent pas dans la liste de choix ;
- Système de sauvegarde est très lent ou pas du tout. Les ajouts effectués sont dans ce cas perdus. Une sauvegarde automatique devrait être mise en place ;
- Pour l'ajout de document virtuel : si on coche au niveau des champs thématiques, les champs supérieurs ne sont pas automatiquement cochés ce qui entraîne une erreur lors de la saisie. Ceci doit être fait automatiquement ;
- Pour la confirmation de l'inscription : avec le lien, il est difficile d'ajouter le mot de passe. Une page blanche avec le logo du secrétariat apparaît.

Annexe 4 : Allocutions prononcées au cours de la cérémonie d'ouverture

Mot de bienvenue du Maire de Buea

Le troisième adjoint au Maire de la ville de Buea empêché, a pris la parole a souhaité la bienvenue au Ministre en charge de l'environnement et aux participants. Il a félicité les organisateurs pour cet évènement et leur a souhaité un séjour agréable et des réflexions fructueuses dans la ville de Buea qui selon lui est une terre bénie. Bénie du fait de son abondante biodiversité, de ses écosystèmes particuliers et de son climat unique.

Le représentant du Maire a marqué sa certitude que cette ville est le lieu propice pour remplir les conditions idoines et durables pour la réussite de cet atelier.

Mot du représentant du SCBD

Monsieur Olivier de MUNCK, représentant du Secrétaire exécutif de la CBD a souhaité la bienvenue à tous aux différentes assises qui réunissent les pays africains.

Dans un premier temps, il a présenté ses remerciements au Gouvernement du Cameroun, et en particulier au *Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable*, pour avoir accueilli ces évènements au pied du Mont Cameroun et pour avoir fait tous le nécessaire pour leur tenue. Ses remerciements ont également été adressés au Gouvernement du Japon pour avoir permis la participation du SCBD à ses assises par son généreux financement. Il a en troisième lieu remercié le Gouvernement du Royaume de Belgique qui fournit à travers son CHM une assistance de longue durée à plusieurs pays africains.

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

Il a rappelé que les CHM nationaux jouent un rôle important dans l'identification des informations et des connaissances ainsi que pour rendre accessible celles-ci pour ceux qui en ont besoin pour mettre en œuvre leurs stratégies nationales biodiversité et leurs plans d'action. Par ailleurs, le CHM national peut également être utilisé pour partager les informations relatives à la révision de la stratégie, les plans d'actions et le 5^{ème} rapport national... De plus, il peut servir de catalyseur à l'engagement des parties prenantes et création des partenariats.

Par la même occasion, le représentant du SCBD a félicité les 26 pays africains qui ont déjà mis en place leur CHM et ceux chez qui le processus est en cours. Il est encouragé d'autant plus que malgré les moyens limités, certains pays ont prêté par l'exemple comme le Cameroun qui, en 2011 a créé son comité de pilotage pour gérer son CHM national et qui a mobilisé dès lors un financement annuel à cette cause.

Pour conclure, il a souhaité que les échanges qui vont avoir lieu au cours de ces réunions soient fructueux et permettent de développer les CHM nationaux comme plateforme de mise en œuvre effective de la CBD dans les pays.

Mot du représentant de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique

A la suite des autres intervenants, *Monsieur Han de Koeijer*, Point Focal du CHM belge représentant de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Cameroun, a souhaité la bienvenue à l'assistance aux deux réunions qui se tiendront en parallèle.

Il a remercié le Ministre camerounais en charge de l'environnement d'avoir organisé ces assises dans le merveilleux voisinage du Mont Cameroun qui est un écosystème abritant une abondante biodiversité au Cameroun.

Pour l'intervenant, c'est avec beaucoup de plaisir que le Partenariat belge pour le CHM a assisté un bon nombre de pays africains à lancer et développer leurs CHM nationaux pour la CBD. Le Cameroun est l'un des premiers pays, qui en 2000 a contacté l'IRScNB afin de solliciter un appui pour la création de son CHM. Plusieurs pays ont suivi cet exemple.

Les pays africains ont consenti de nombreux efforts depuis le début du partenariat avec la coopération belge et font partie maintenant des leaders de la mise en œuvre de leur CHM. Un des indicateurs du succès de ce partenariat et dont on peut tous être fiers est que l'Afrique est représentée par cinq membres au sein du CHM-Informal Advisory Committee (CHM-IAC) et trois de l'ABS-CH IAC.

L'un des objectifs majeurs de cette rencontre est l'échange des expériences afin d'apprendre des autres. La Belgique est prête à assister les pays dans cette optique à travers la coopération bilatérale, sud-sud et triangulaire.

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

Il a annoncé que le Ministre de la Coopération au Développement, *M. Labille*, a signé le mois dernier un accord-cadre avec le Ministre des Sciences, tutelle de l'IRScNB, pour continuer le programme de renforcement des capacités sur la biodiversité jusqu'en 2023. L'un des objectifs étant de poursuivre le renforcement des capacités des CHM.

Pour conclure, il a invité les pays dont le processus de mise en place de leur CHM est en cours ou qui doivent lancer leur CHM à s'édifier des expériences des pays les plus avancés pour utiliser leur CHM pour le suivi de la mise en œuvre de leur stratégie nationale comme préconisé par les conférences de Parties.

Discours du MINEPDED

Dans son propos liminaire, *Monsieur HELE Pierre*, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun a tout d'abord souhaité aux participants une chaleureuse bienvenue au Cameroun et tout particulièrement dans le magnifique écosystème de la ville de Buea qui abrite une grande richesse en termes de diversité biologique.

Puis, le Ministre a salué de manière singulière, la présence des Représentants de son Excellence M. Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire Exécutif de la CDB, ainsi que des personnes ressources venues du CHM belge qui fonctionne sous la tutelle de l'Institut Royal des Sciences Naturelles (IRScNB) dont la contribution technique et financière a été déterminante pour la tenue de cet atelier. Il a également présenté ses remerciements et ceux du Gouvernement camerounais au Secrétariat de la CBD et à l'IRScNB pour leurs soutiens multiformes et singulièrement pour avoir choisi le Cameroun pour abriter ces assises inédites en Afrique.

Il a rappelé à l'assistance que la genèse du CHM remonte à la première conférence des États parties (COP1), tenue au Bahamas en Novembre-décembre 1994, assises au cours desquelles a été décidé que le CHM soit institué pour promouvoir et faciliter la coopération scientifique et technique. Faisant ainsi du CHM le lieu de canalisation, de réception, de dissémination et de partage de toutes les informations relatives à la biodiversité.

Se remémorant de la longue tradition de coopération belge sous forme d'appui financier et technique aux CHM à certains pays d'Afrique conformément aux dispositions de la décision I/3 paragraphe 6 de la CBD, le Ministre de l'environnement a exalté ce bel exemple de coopération Nord-Sud et de stimulation de la coopération Sud-Sud dont le Cameroun est l'un des principaux bénéficiaires. Également, il a encouragé les partenaires des autres pays africains à apporter leur contribution pour

que l’Afrique toute entière brille en ce qui concerne le partage d’informations sur notre riche biodiversité.

Pour ce qui est du Cameroun, le Ministre est revenu sur les étapes suivantes : après la signature de la convention de Rio sur la conservation de la biodiversité en 1992 et sa ratification en 1994, notre pays s’est engagé dans les activités d’implémentation de cette convention, suivie entre autre par la mise sur pied d’un CHM ou « Centre d’échange d’Informations de la Convention sur la Diversité Biologique ». Ce Centre a démarré effectivement ses activités le 08 avril 1999.

En effet Grâce à la coopération avec le CHM de Belgique, le Cameroun s’est doté d’un site web CHM, hébergé sur le Portal Tool Kit (PTK) développé avec l’appui de l’Union Européenne. Ce site a été officiellement lancé le 23 février 2012, après l’élaboration et la validation de la stratégie du CHM du Cameroun en 2011, toujours avec l’appui du CHM de Belgique. Notre pays est également partie prenante des objectifs d’Aïchi, « plan stratégique pour la biodiversité 2011- 2020 » pour la planète, adopté par les parties à la CDB en Octobre 2010, à travers une étude de référence intitulée « Identification, validation et étude de référence des indicateurs de sensibilisation, de communication et d’engagement du public à l’égard de la biodiversité au Cameroun ».

En 2013, le CHM du Cameroun a bénéficié du financement de deux micro-projets, dont l’un sur la sensibilisation et l’éducation du public sur l’importance de l’eau dans la gestion des ressources de la biodiversité au Cameroun et l’autre sur la conception et l’impression des dépliants et brochures faisant la promotion du CHM et de son Site Web. L’année 2013 a également été marquée par la révision et la validation de la stratégie nationale de la biodiversité (NBSAP).

En janvier 2014, le Cameroun a accueilli les partenaires de la sous-région Afrique Centrale et les Organisations de la Société Civile (OSC) représentant les cinq zones agro écologiques du pays pour une formation des gestionnaires des sites web des CHM nationaux. Un mois plus tard par un autre atelier de suivi, à l’intention des camerounais ayant pris part à la formation du mois de janvier a été organisé au même endroit à Yaoundé. Pour le chef de département, le site web du CHM Cameroun est opérationnel et le partage de l’information sur la biodiversité est effectif, mais n’a pas encore atteint la vitesse de croisière.

Par ailleurs, le premier trimestre 2014 a également connu le déploiement des brochures et dépliants faisant la promotion du site web du CHM Cameroun dans les dix Régions administratives, déploiement suivi des missions d’explication des membres du Secrétariat Technique du Comité de pilotage du CHM.

Atelier régional pour les pays africains sur le CHM, réunion de coordination du partenariat belge pour le CHM, 05-09 mai 2014, Buéa, Cameroun

Sur le plan organisationnel, en m'appuyant sur les dispositions de la Décision IX/30 de la COP 9, Décision prise en Octobre 2009 à Bonn, le Ministre de l'environnement a signé un acte au mois de Février 2011, créant un comité de pilotage pluri-acteurs du CHM, Comité doté d'un secrétariat Technique dont le fonctionnement est supporté par le budget du MINEPDED.

Monsieur HELE Pierre a souligné ensuite que cette rencontre régionale est une opportunité pour les points focaux de partager les expériences nationales notamment sur les aspects institutionnels, les capacités de développement et d'entretien de leur CHM, les informations fournies, les défis rencontrés dans la gestion de ces informations, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales sur la biodiversité (NBSAP). C'est aussi l'occasion de soulever les problèmes auxquelles ils font face et les perspectives de solutions. Cela pourrait susciter éventuellement d'autres partenariats.

Pour finir, et ce dans la langue de Shakespeare, le Ministre a reconnu que la tâche qui incombe aux points focaux CHM n'est pas facile et requière une participation active pendant les réunions. Il a également encouragé les plus expérimentés à partager librement leurs connaissances avec leurs homologues. C'est sur cette note qu'il a solennellement déclaré ouverts les travaux de l'Atelier régional des pays africains sur le CHM de la CBD et la Réunion de coordination des pays partenaires du CHM belge.